

Questions orales

Mme le Président: A l'ordre, je vous prie. Je regrette de devoir interrompre le chef de l'opposition, mais il est tenu, au même titre que ses collègues, de poser une question et non de faire un long discours. Ses questions sont les bienvenues, mais je le prierais de ne pas faire un discours.

M. Nielsen: Je me contentais de suivre l'exemple donné par le premier ministre. Vous n'avez rien eu à y redire.

Des voix: Bravo!

Mme le Président: J'ignore ce que le député veut dire par là, mais il pourra constater dans le hansard que la longueur des questions et des réponses est comparable. Je demanderais simplement aux députés d'être brefs dans leurs questions qui sont censées être courtes. Il est tout à fait normal que cela prenne parfois du temps à répondre. Cela me semble évident. Par contre, les questions doivent être brèves.

M. Nielsen: Madame le Président, je fais en sorte de ne pas prendre plus de temps pour poser ma question que cela en prend au gouvernement à répondre.

Des voix: Oh, oh!

M. Nielsen: Je poserai ma question lorsque les moutons en arrière du premier ministre vont bien cesser de bêler. Le premier ministre prétend que l'actuel ministre des Finances, quand il était ministre de l'Énergie, n'a été informé de la transaction qu'en septembre 1981. Pourrait-il m'expliquer alors pourquoi l'ex-ministre de l'Énergie, qui est aujourd'hui le ministre des Finances, a chargé son secrétaire de presse de l'époque, qui est aujourd'hui le secrétaire de presse du ministre des Finances, de prendre les dispositions nécessaires pour permettre au vice-premier ministre de se rendre à Port Hawkesbury pour annoncer le lancement du projet?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, il y a près de 15 ans que je suis témoin de la conduite du député du Yukon et je tiens à dire que je n'ai que faire de ses jugements, car sa moralité est telle que les jugements qu'il peut porter sur la moralité d'autrui sont sans valeur. Si le député avait une plus grande probité, il pourrait peut-être alors se permettre de juger les autres.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Pour ce qui est maintenant du secrétaire de presse et des dispositions en vue de la conférence de presse, ce serait absolument absurde qu'un ministre qui vient de Nouvelle-Écosse donne une conférence de presse dans sa propre circonscription et que les dispositions soient prises par le secrétaire de presse d'un autre ministre. Le député du Yukon me permettra donc d'avoir certaines réserves sur la valeur de sa remarque.

LE RÔLE DU SECRÉTAIRE DE PRESSE

L'hon. Erik Nielsen (chef de l'opposition): Madame le Président, je vais opposer ma conscience morale à celle du premier ministre.

Des voix: Bravo!

M. Nielsen: Je vais le faire à partir de 1942, dans l'ordre chronologique.

Des voix: Bravo!

M. Nielsen: Ces ministres sont tellement pourris que leur conduite suffirait à faire régurgiter un parlementaire honnête ou n'importe quel Canadien intègre.

Que le premier ministre réponde à la question que je lui ai posée. Il nous dit que son ancien ministre de l'Énergie, qui est maintenant ministre des Finances, ignorait tout de cet arrangement avant septembre 1981. Comment explique-t-il que le secrétaire de presse de ce ministre de l'Énergie ait pris des dispositions en vue de l'annonce faite par le vice-premier ministre à Port Hawkesbury en avril 1981?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, en ovationnant le député du Yukon comme ils viennent de le faire, les députés de ce parti ont démontré que leur sens moral est à la hauteur de celui du député, c'est-à-dire pas très élevé.

Des voix: Oh, oh!

M. Hnatyshyn: On n'entend personne applaudir de votre côté.

Mme le Président: A l'ordre.

M. Trudeau: Madame le Président, je rappelle aux députés que ce n'est pas moi qui ai soulevé la question de la moralité à la Chambre. C'est le député qui me fait face. Pourquoi les députés hurlent-ils d'indignation, alors que j'ai employé exactement le même langage que leur propre chef? Quant aux arrangements pris avec la presse, j'en ignore absolument tout.

M. Nielsen: Il savait, lui.

M. Trudeau: Voilà encore autre chose que je ne fais pas. Je n'espionne pas les secrétaires de presse de tous les ministres pour savoir quels arrangements ils prennent. Je suis tout disposé à faire enquête. Je répondrai aux questions à la prochaine séance de la Chambre. Si le député du Yukon veut que je fasse enquête à ce sujet, je me ferai un plaisir de le faire.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

LA TENUE DE DOSSIERS SUR LES PREMIERS MINISTRES DU PAYS

L'hon. Allan Lawrence (Durham-Northumberland): Madame le Président, je suis consterné par la déclaration de principe que le solliciteur général a faite en fin de journée vendredi à propos de la destruction des dossiers que détient la